



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/2005/6
14 mars 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Neuvième session, 23-27 mai 2005

Point 5.5 de l'ordre du jour provisoire

**CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LA FACILITATION DU COMMERCE
ET LES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES (CEFACT-ONU)**

Résumé des principales activités et des principaux faits nouveaux

DOCUMENT SOUMIS POUR INFORMATION ET EXAMEN

Le présent document donne un aperçu des principales réalisations du CEFACT-ONU en 2004-2005.

Le CEFACT-ONU appuie les activités destinées à améliorer la capacité des organisations commerciales ou administratives de pays développés, en développement ou en transition de procéder efficacement à des échanges de produits et de services correspondants. Il s'efforce avant tout de faciliter les transactions internationales en simplifiant et en harmonisant les procédés, les procédures et les flux d'information, et de contribuer ainsi à l'expansion du commerce mondial en se donnant pour mission de proposer «des procédés simples, transparents et efficaces pour le commerce mondial».

Il est rappelé aux délégations que la onzième session plénière du CEFACT-ONU aura lieu seulement après la neuvième session du Comité de la CEE pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise. De ce fait, toute décision adoptée à la onzième session plénière et devant être approuvée par le Comité sera soumise pour approbation pendant l'intersessions.

Points devant faire l'objet d'une décision:

- Le CEFAC-ONU demande que soient provisoirement prolongés les mandats de ses cinq groupes jusqu'à la fin de la onzième session plénière qui aura lieu les 22 et 23 juin 2005.
- Le Comité est invité à approuver le rapport de la session de 2004 du CEFAC-ONU (TRADE/CEFACT/2004/38).

Des informations supplémentaires sur le Centre et ses activités sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/cefact>.

Points devant faire l'objet d'une décision

1. À sa huitième session plénière, en 2002, le CEFAC-ONU s'est doté d'une nouvelle structure et a créé cinq groupes chargés d'exécuter le programme de travail: le Groupe des technologies appliquées (ATG), le Groupe de gestion du contenu de l'information (ICG), le Groupe juridique (LG), le Groupe des procédés commerciaux internationaux (TBG) et le Groupe des techniques et méthodologies (TMG). Les mandats et cahiers des charges de ces groupes ont également été approuvés par le Comité en 2002.
2. À sa onzième session, les 22 et 23 juin 2005, le CEFAC-ONU sera saisi d'un mandat et cahier des charges révisé (TRADE/R.650/Rev.4) proposant que soit modifié le statut des cinq groupes. La onzième session plénière du CEFAC-ONU devrait apporter la dernière touche à cette révision du mandat et cahier des charges. Les mandats des cinq groupes faisant partie intégrante du mandat du CEFAC-ONU, il est proposé qu'ils soient soumis au Comité pour être renouvelés qu'après la session plénière du CEFAC-ONU.
3. En conséquence, le Bureau du CEFAC-ONU **propose au Comité de proroger les mandats des cinq groupes du CEFAC-ONU jusqu'à la fin de la onzième session plénière.**

Points soumis pour information

4. À sa dixième session, tenue du 17 au 19 mai 2004, le CEFAC-ONU a adopté les programmes de travail de ses cinq groupes: le Groupe des technologies appliquées (ATG), le Groupe de gestion du contenu de l'information (ICG), le Groupe juridique (LG), le Groupe des procédés commerciaux internationaux (TBG) et le Groupe des techniques et méthodologies (TMG).
5. Depuis la dixième session, les groupes ont exécuté les travaux suivants:
 - L'ATG a publié la spécification relative aux règles de désignation et de conception XML du CEFAC-ONU en vue de son examen public;
 - Les règles CEFAC-ONU de transformation du langage de modélisation unifié (UML) en syntaxe EDIFACT/ONU ont été publiées;

- La recommandation du CEFAC-ONU relative à l'adoption d'un système de guichet unique pour les formalités à l'exportation et à l'importation a été officiellement approuvée dans le cadre d'une procédure intersessions en octobre 2004;
- Le Groupe des techniques et méthodologies (TMG) a entrepris d'établir la prochaine version de la spécification technique relative aux composantes essentielles en novembre 2004;
- Le Groupe de gestion du contenu de l'information (ICG) a fini d'actualiser les codes des unités de mesure (recommandation n° 20) et la troisième édition de cette recommandation a été approuvée officiellement lors du sixième forum du CEFAC-ONU à Kuala Lumpur.

6. Par ailleurs, deux éditions de l'EDIFACT/ONU (Échange de données informatisées pour l'administration, le commerce et le transport) et deux éditions du LOCODE/ONU (Code ONU des lieux pour le commerce et les transports) ont été publiées:

- Le répertoire EDIFACT/ONU D.04A a été approuvé par l'Équipe de vérification des répertoires et publié sur le site Web de la CEE le 27 mai 2004;
- Le répertoire EDIFACT/ONU D.04B a été approuvé par l'Équipe de vérification des répertoires et publié sur le site Web de la CEE le 20 novembre 2004;
- Deux éditions du LOCODE/ONU ont été publiées en 2004 et la première des deux éditions de 2005 a été publiée en janvier 2005.

7. Le sixième forum du CEFAC/ONU a eu lieu à Kuala Lumpur (Malaisie) du 14 au 18 mars 2005 et un rapport sera soumis à la session plénière du CEFAC/ONU prévue les 22 et 23 juin 2005. Les activités nouvelles qu'il est proposé d'exécuter sont notamment:

- La révision de la Recommandation n° 6 relative à la formule-cadre de facture alignée pour le commerce international;
- L'adoption, pour le Groupe des procédés commerciaux internationaux (TBG), d'un nouveau programme de travail en vue de l'exploitation, sous forme de normes, d'éléments du projet UNEDocs relatif aux documents commerciaux électroniques.

8. Le troisième forum international sur la facilitation du commerce sur le thème «Le commerce sans papier dans les chaînes d'approvisionnement international – Renforcement de l'efficacité et de la sécurité» sera organisé dans le cadre de la semaine du CEFAC/ONU pour la facilitation du commerce parallèlement à la session plénière. Le forum aura lieu au Palais des Nations les 20 et 21 juin 2005.

9. Une assistance technique et un appui pour la mise en œuvre ont été assurés comme suit:

- Le projet d'assistance technique pour la facilitation du commerce exécuté conjointement par la CEE et la République tchèque;

- Le renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région méditerranéenne, avec l'appui du Compte de l'ONU pour le développement;
- La mise en œuvre du projet UNeDocs relatif aux documents commerciaux électroniques;
- Des ateliers de renforcement des capacités organisés à Genève (octobre 2004 et mars 2005) et Kuala Lumpur (mars 2005);
- Les activités du Conseiller régional pour la facilitation du commerce ont notamment porté sur les manifestations suivantes:
 - Un atelier de renforcement des capacités sur les couloirs de transit et la gestion intégrée des flux d'information dans le sud du Caucase organisé à Tbilissi (Géorgie) les 18 et 19 mai 2004 avec la Banque mondiale, où il a présenté un projet d'intégration de la plupart des outils de facilitation du commerce et de documentation électronique de la CEE dans ces pays;
 - Un atelier sur la gestion de la mondialisation, la facilitation du commerce et l'adhésion à l'OMC organisé à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) les 3 et 4 juin 2004 en coopération avec l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI);
 - Un atelier sur la facilitation du commerce organisé à Moscou (Fédération de Russie) les 22 et 23 novembre 2004 en collaboration avec la Chambre de commerce russe, le Ministère du développement économique et du commerce et le Service fédéral des douanes de la Fédération de Russie ainsi que le projet commun à la République tchèque et à la CEE.
